



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

We request that you check all the pages of the manuscript before the report is set up to the proper quality standard. Even though the best possible copy was used in preparing the master, to be



07790-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.263/3

12 octobre 1977

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

**Organisation des Nations Unies pour le développement industriel**

Journées d'études ONUDI/CEA sur la coopération technique  
entre les pays en développement d'Afrique dans le domaine  
des industries du travail des métaux

Addis-Abéba (Ethiopie), 14-25 novembre 1977

**LES INDUSTRIES DU TRAVAIL DES METAUX AU LESOTHO<sup>1/</sup>**

par  
B.T. Moiloa\*

\* Technicien, Ministère du commerce et de l'industrie, Maseru.

<sup>1/</sup> Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues du Secrétariat de l'ONUDI. Le présent document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

## INTRODUCTION

Le Royaume du Lesotho est un petit pays très peuplé environné de tous côtés par l'Afrique du Sud. C'est un pays pauvre dont les ressources naturelles sont très limitées. Les activités rurales traditionnelles sont une importante source de revenus pour environ 85 % de la population. Les terres arables ne dépassent pas 13 % de la surface du pays, le reste est montagneux et convient à l'élevage. Une croissance rapide de la population, une érosion catastrophique et la diminution des rendements agricoles ont conduit au fil des ans à une situation telle que le pays n'était plus en mesure de nourrir sa population. Beaucoup d'hommes valides ont quitté la terre mais les seules possibilités de travail leur étaient offertes en Afrique du Sud, le pays voisin.

La population du Lesotho est d'environ 1,2 million d'habitants dont 200 000 vivent hors du pays, pour la plupart en Afrique du Sud où ils travaillent comme ouvriers. Du million d'habitants qui vit dans le pays, 66 % environ habitent les terres basses occidentales qui comprennent 30 % environ des 11 700 milles carrés du pays. Quarante pour cent environ de la population totale a moins de 15 ans et 10 % plus de 60 ans. Des 50 % qui se situent entre 16 et 60 ans, 50 % est du sexe féminin et est restée dans le pays, 25 % sont des hommes qui vivent dans le pays et 25 % sont des hommes qui vivent hors du pays.

Le Lesotho, qui appartient à la zone monétaire du rand ainsi que l'Afrique du Sud et le Souaziland (le Botswana s'en est retiré récemment), n'a pas de banque centrale. Le rand sud-africain a cours légal dans le pays. Cette situation limite étroitement l'éventail des mesures politiques qui sont normalement à la disposition des pays indépendants. L'accord prévoit des consultations entre les pays participants bien que ce soit essentiellement l'Afrique du Sud qui fixe la ligne à suivre en matière de contrôle des changes, de taux de change, de droits de douane, et de taxes de vente. Ces mesures sont généralement déterminées en fonction des conditions économiques de l'Afrique du Sud et ne sont pas nécessairement dans l'intérêt des autres petits pays. Le Gouvernement du Lesotho est parvenu à équilibrer son budget, les excédents de recettes servant à

financer des projets de développement. En raison des possibilités d'emplois limitées au Lesotho (le nombre total d'emplois salariés est estimé à un peu plus de 25 000) les Basoutos ont depuis longtemps cherché à travailler en Afrique du Sud dans les mines, dans les exploitations agricoles et dans les entreprises où ils ont des emplois temporaires, la plupart des femmes étant employées comme personnel domestique. Le nombre des Basoutos travaillant en Afrique du Sud a augmenté de 6 à 7 % par an au cours des 10 dernières années. Le montant total des recettes des ouvriers Basoutos en Afrique du Sud est, estime-t-on, égal au produit intérieur brut du pays qui est d'environ 80 millions de rands. Cette main-d'oeuvre émigrée est donc d'une importance économique considérable pour le Lesotho.

#### LES INDUSTRIES DU TRAVAIL DES METAUX

Ce secteur est caractérisé par un certain nombre d'artisans travaillant pour leur compte. Ils sont disséminés dans tout le pays et utilisent presque exclusivement des outils à main. Une enquête que j'ai entreprise récemment m'a permis de recenser environ 30 artisans dans la région de Maseru et dans les villes des terres basses et une moyenne de 3 % dans les villages les plus importants du pays. Ces artisans ont tous été travailler en Afrique du Sud où ils ont appris le métier et fait quelques économies pour ouvrir un petit atelier. Ils fabriquent surtout des seaux, des récipients, des tuyaux de poêles et des chars à boeufs à raison d'environ 8 000 articles par an.

Toutes les matières premières sont importées d'Afrique du Sud. L'entreprise la mieux organisée est Clifford Trading, qui a été créée par une société sud-africaine et qui a été récemment reprise par la Lesotho National Development Corporation. Clifford Trading emploie 35 personnes et fabrique des châssis de fenêtres et de portes ainsi que des portes cochères pour une valeur de 780 000 rands par an. Le matériel de cette société représente un investissement en capital de 96 683 rands.

A la suite d'une enquête entreprise en 1969 sur la petite industrie dans le pays, le Gouvernement a créé un centre d'artisanat à Maseru afin d'aider notamment les artisans qui travaillent le métal en leur fournissant du matériel et des conseils pour la gestion de leurs entreprises. Cette fonction a été confiée ensuite à un organisme parastatal, la Basotho Enterprise Development Corporation, et un centre plus perfectionné vient d'être achevé à Sebaboleng dans les environs immédiats de Maseru. La construction d'autres centres analogues est envisagée dans d'autres régions du pays.

## POSSIBILITES D'ASSISTANCE DE LA PART DE L'ONUDI

L'ONUDI a fourni une assistance technique au Lesotho depuis l'accession du pays à l'indépendance. Parmi les initiatives auxquelles l'ONUDI a participé, il convient de mentionner spécialement l'envoi d'un conseiller pour la petite industrie, qui a aidé à la création du premier centre artisanal et industriel de Maseru. Aucune étude n'a encore été entreprise sur la possibilité de créer de petites et de moyennes entreprises viables susceptibles de répondre aux besoins du pays. Une étude de marché pour des produits tels que tuyaux, portes métalliques, châssis de fenêtres, outillage agricole et ustensiles domestiques serait très utile pour la mise au point d'un plan de développement pour ce secteur. Des études de cette nature permettraient d'intéresser des investisseurs à nos projets de développement.

L'ONUDI pourrait également accorder une aide dans un autre domaine, celui de l'assistance technique aux industries du travail des métaux.

## PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT

L'obstacle majeur au développement des industries de ce secteur au Lesotho est le manque de capitaux et de compétences techniques. Comme on l'a déjà indiqué plus haut, les entrepreneurs Basoutos ont des ressources financières et une expérience de la gestion limitées. Les investisseurs étrangers sont attirés par l'Afrique du Sud qui leur offre un marché plus important et une infrastructure déjà en place. En raison du relief montagneux, le réseau routier du pays est peu développé. Les autres moyens de communication, tels que le téléphone, sont en cours d'amélioration ce qui permettra de relier entre elles les différentes régions du pays. Actuellement, les communications téléphoniques interurbaines fonctionnent mal en raison de défaillances constantes.

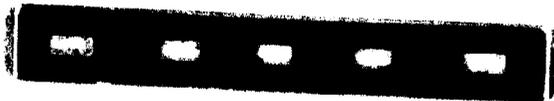
## POLITIQUE ECONOMIQUE

Les pouvoirs publics visent à créer le plus grand nombre possible d'emplois dans le pays afin de réduire la dépendance du Lesotho à l'égard de l'Afrique du Sud dans le domaine de l'emploi. En 1967, la Lesotho National Development Corporation a été

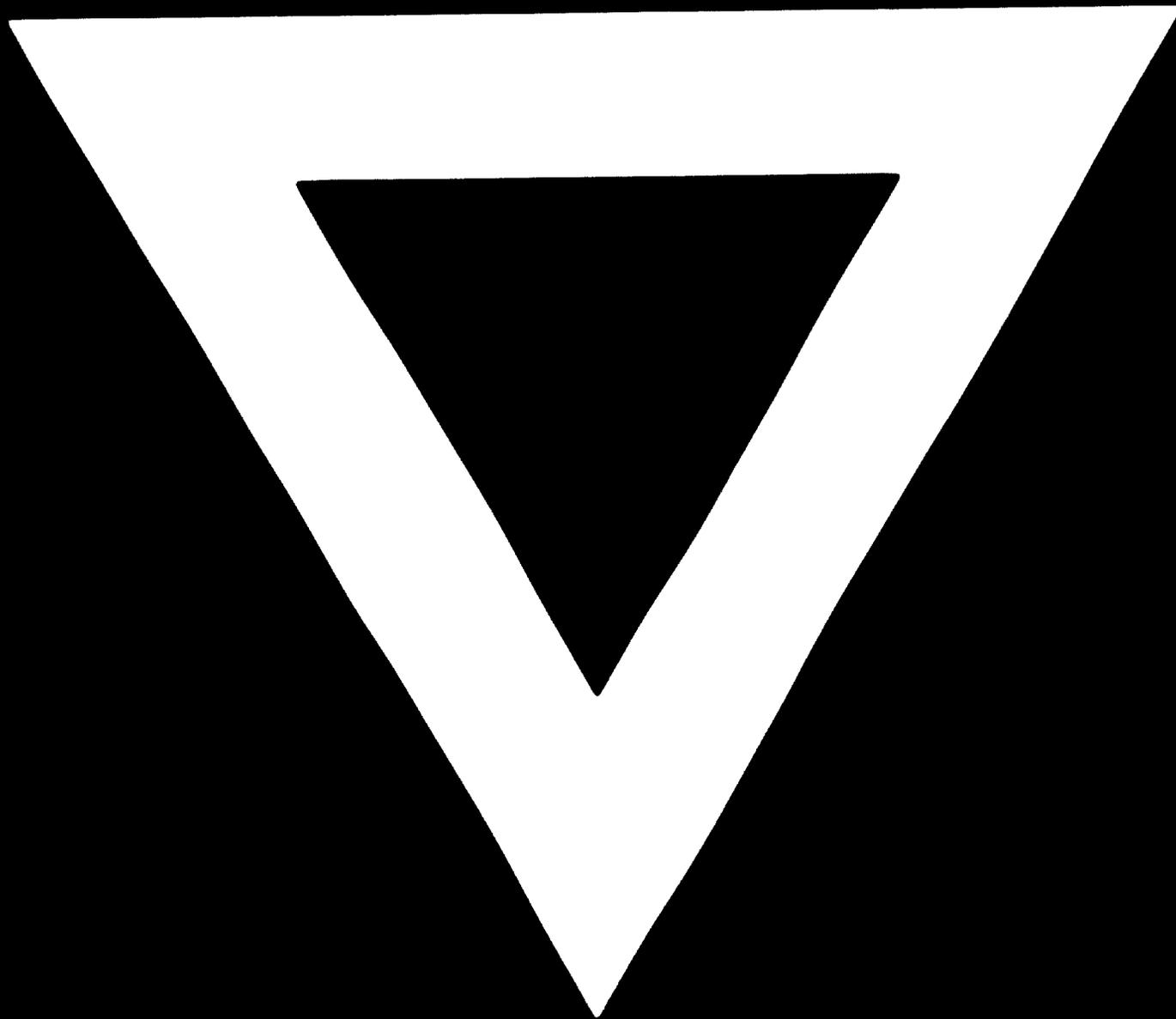
créée afin d'accélérer le développement industriel du pays et de coordonner les investissements étrangers. En 1975, le Gouvernement a créé la Basotho Enterprise Development Corporation afin de favoriser la création d'entreprises autochtones. Les activités de cette société englobent le financement des entreprises des Basothos et la formation à la gestion.

Du point de vue commercial, le Lesotho est membre de l'union douanière formée avec le Botswana, l'Afrique du Sud et le Swaziland. Le pays peut donc accéder à un marché plus large. Le Lesotho a également signé la convention de Lomé ce qui lui permet de vendre ses produits sur les marchés européens. En sa qualité de membre de l'OUA, le Lesotho peut pénétrer sur le marché africain ce qui lui donne (ainsi qu'au Botswana et au Swaziland) un avantage sur l'Afrique du Sud.

-----



**G-668**



**78.11.06**